

# Principaux changements apportés à l'information financière supplémentaire en raison des normes IFRS 17/9

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Financière Sun Life inc. (la « Sun Life », « nous » et « nos ») a adopté la norme IFRS 17, *Contrats d'assurance* ainsi que la norme IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 17 » et « IFRS 9 », respectivement, et « IFRS 17/9 », collectivement). Des résultats retraités seront présentés pour la période comparative 2022 en vertu d'IFRS 17. Pour IFRS 9, nous avons choisi de ne pas retraiter les résultats de la période comparative, mais nous présenterons des informations comparatives sur les actifs financiers comme si IFRS 9 était applicable au cours de la période comparative 2022 (« superposition de classement »).

L'adoption des normes IFRS 17/9 n'a pas d'incidence sur les données fondamentales de nos secteurs, nos stratégies de base, notre façon de servir nos Clients ou la valeur à long terme que la Sun Life procure à ses Clients et à ses actionnaires. Elle aura toutefois un impact sur nos échéanciers de comptabilisation des revenus et de présentation des résultats financiers.

## **Résultats retraités de 2022**

Les résultats retraités de 2022 peuvent ne pas être entièrement représentatifs de notre profil futur en matière de bénéfice, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs selon les nouvelles normes. La majorité des mesures visant le rééquilibrage des portefeuilles d'actifs et la transition de la gestion actif-passif en fonction d'IFRS 17 ont été prises au T1 2023. Par conséquent, il est possible que l'analyse basée sur les résultats comparatifs 2022 ne reflète pas les tendances futures. Il faut donc l'interpréter dans ce contexte. Par exemple, l'analyse des perspectives quant au risque de marché et ses conséquences, qui est basée sur des sensibilités (p. ex. : les sensibilités aux taux d'intérêt), sera plus représentative à partir du T1 2023. Pour en savoir plus, consultez la rubrique Gestion du risque de notre rapport de gestion du T1 2023. Il sera publié après la fermeture des marchés le 11 mai 2023.

## **Principaux changements apportés à l'information financière supplémentaire**

De manière générale, nous avons maintenu la structure de l'information financière supplémentaire. Nous avons aussi bonifié l'information incluse pour faciliter la compréhension de nos résultats. Le tableau ci-après donne un aperçu des changements importants relatifs à l'information financière supplémentaire qui sont entrés en vigueur au T1 2023 et qui ont été appliqués aux résultats retraités de la période comparative 2022 (sauf en cas d'indication contraire). Nous continuerons de revoir notre information financière supplémentaire jusqu'à la publication de nos résultats du T1 2023.

<b>Changements liés aux affaires et autres</b>	<b>Description</b>	<b>Référence</b>
Périodes de présentation de l'information	Initialement, nous fournirons une tendance sur cinq trimestres et un exercice complet de résultats financiers (p. ex. : 2022 et T1 2023) selon les normes IFRS 17/9. À chaque période de présentation, de l'information supplémentaire sera ajoutée pour un autre trimestre. Les résultats du T1 2024 comprendront une tendance sur neuf trimestres et deux exercices complets de résultats financiers selon les normes IFRS 17/9.	Notes – page ii
Bénéfice net sous-jacent par secteur d'activité	Pour favoriser la compréhension des utilisateurs et l'analyse de nos résultats conformément à nos activités diversifiées, nous avons amélioré l'information que nous fournissons pour y inclure le bénéfice net sous-jacent par secteur d'activité : 1) Gestion de patrimoine et d'actifs; 2) Collective – santé et protection; et 3) Individuelle – protection (reportez-vous à l'annexe A pour des précisions).	FSL – page 5 BG – pages 15, 18/20, 23, 25
Bénéfice net sous-jacent des divisions	Nouveaux renseignements sur le rendement de chaque division.	Pages 10/11/12, 16, 21, 24
Divisions en Asie	L'information sur nos divisions en Asie a été mise à jour conformément à notre structure précédente de marchés locaux et de carrefours internationaux. L'information sur les divisions sera désormais regroupée comme suit : ANASE (Philippines, Indonésie et Vietnam), Hong Kong, coentreprises (Chine, Inde et Malaisie), clientèle fortunée (Sun Life International et Singapour), et bureau régional.	Page 24
TSAV de la FSL	La position globale de la Sun Life en matière de capital est mieux représentée par le ratio du TSAV de la SLF. Dans l'information financière supplémentaire, nous avons donc remplacé le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada par celui de la SLF. Nous avons aussi modifié l'information relative aux sensibilités en conséquence dans les états financiers.	Page 8
<b>Changements liés aux normes IFRS 17/9</b>	<b>Description</b>	<b>Référence</b>
Facteurs de croissance des bénéfices	Renseignements supplémentaires non conformes aux normes IFRS fournissant des précisions sur les facteurs de croissance du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent pour l'ensemble de la compagnie ainsi que pour la Sun Life Canada, la Sun Life É.-U. et la Sun Life Asie.	SLF – page 5 BG – pages 15, 18/20, 23, 25
Analyse de la variation de la marge sur services contractuels	Cette analyse présente les facteurs responsables de la variation de la marge sur services contractuels pour le trimestre.	Page 9

Total du capital	La définition de « Total du capital » comprendra le solde de la marge sur services contractuels, conformément à la nouvelle définition du capital disponible en vertu du TSAV. C'est ce qu'exige notre principal organisme de réglementation, le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada.	Page 8
Ratio de levier financier	Le solde de la marge sur services contractuels sera inclus dans le dénominateur utilisé pour le calcul du ratio de levier financier. Ce changement reflète le fait que le solde de la marge sur services contractuels représente le profit non acquis et le capital disponible en vertu du TSAV.	Page 2

### **Changements apportés à la définition du bénéfice net sous-jacent**

L'information supplémentaire et le rapport de gestion du T1 2023 comprendront une description modifiée des ajustements du bénéfice net déclaré effectués pour obtenir le bénéfice net sous-jacent, une mesure non conforme aux normes IFRS. Ce changement entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et s'applique aux résultats retraités pour la période comparative 2022. L'ensemble de nos principes sont restés les mêmes pour le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent représente toujours le point de vue de la direction en ce qui concerne la situation économique et le potentiel de gains à long terme de nos entreprises.

Le bénéfice net sous-jacent continuera d'être ajusté en fonction des impacts suivants, qui sont inclus dans le bénéfice net déclaré pour la période de présentation de l'information :

- Les impacts liés au marché, lorsque le rendement réel du marché pour la période considérée est différent du rendement prévu à long terme sur les actifs et les passifs
- Les modifications des hypothèses et mesures de la direction qui ont une incidence sur l'évaluation des actifs et des passifs
- Les coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration
- D'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle

Notre définition du bénéfice net sous-jacent a été modifiée de la manière suivante :

- *Amortissement des immobilisations incorporelles* – Retrait de l'amortissement des immobilisations incorporelles associées aux acquisitions d'actifs et aux regroupements d'entreprises du bénéfice net sous-jacent, car le traitement comptable exige que l'amortissement ne reflète pas les avantages continus de ces actifs. L'amortissement pour les ententes relatives aux logiciels et à la distribution (ententes de bancassurance en Asie) continuera d'être reflété dans le bénéfice net sous-jacent.
- *Actions de la MFS détenues par des dirigeants* – Actuellement, le bénéfice net sous-jacent exclut les variations de la juste valeur des actions ordinaires de la MFS détenues par des dirigeants et des unités d'action soumises à des restrictions qui sont émises aux fins de rémunération des employés de la MFS. À compter de 2023, l'exclusion du bénéfice net sous-jacent concernera uniquement les variations de la juste valeur des actions ordinaires de la MFS détenues par des dirigeants. Cette approche est alignée sur l'intérêt de la Sun Life dans le bénéfice sous-jacent de la MFS et le traitement des autres programmes de gratification basés sur des actions à la Sun Life.

## **ANNEXE A – Bénéfice net sous-jacent par secteur d'activité**

Cette annexe donne un aperçu des secteurs d'activité **Gestion d'actifs et de patrimoine, Collective – santé et protection** et **Individuelle – protection**.

### **Aperçu**

Les affaires de la Sun Life sont diversifiées à l'échelle mondiale et dans différents secteurs d'activité :

<b>Secteurs d'exploitation</b>				
<b>Types d'activités</b>	<b>Gestion d'actifs</b>	<b>Canada</b>	<b>États-Unis</b>	<b>Asie</b>
<b>Gestion de patrimoine et d'actifs</b>	MFS Investment Management Gestion SLC	Individuelle – gestion de patrimoine Régimes collectifs de retraite		Individuelle – gestion de patrimoine et d'actifs <sup>1</sup>
<b>Collective – santé et protection</b>		Sun Life Santé	Garanties collectives (avantages sociaux, santé et solutions de gestion des risques) Soins dentaires	
<b>Individuelle – protection</b>		Individuelle – protection	Gestion des affaires en vigueur	Individuelle – protection <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Comprend les activités de gestion de patrimoine et d'actifs aux Philippines, à Hong Kong, en Chine et en Inde.

<sup>2</sup> Comprend les activités d'assurance pour l'ANASE, Hong Kong, les coentreprises et la clientèle fortunée

Le tableau suivant donne une vue d'ensemble des principaux facteurs de rentabilité par secteur d'activité :

<b>Secteur d'activité</b>	<b>Principaux facteurs de rentabilité</b>
Gestion de patrimoine et d'actifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les activités de gestion de patrimoine et d'actifs de la Sun Life génèrent des produits sous forme d'honoraires récurrents et/ou des écarts sur les produits de placement.</li> <li>• L'actif net moyen reflète l'actif géré au cours de la période et est un important facteur de croissance des bénéfices.</li> <li>• Les flux nets représentent le total des rentrées de fonds brutes, moins les sorties de fonds.</li> <li>• Le rendement du marché (marchés boursiers et taux d'intérêt) peut avoir une incidence sur l'actif moyen net (par le biais de la valeur de l'actif géré et de l'impact sur les flux nets).</li> <li>• Les marges reflètent les honoraires/écarts nets après déduction des frais connexes pour générer des revenus.</li> </ul>

Collective – santé et protection	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les affaires des secteurs groupe sont généralement plus stables et plus prévisibles compte tenu des périodes de couverture à court terme et des changements de tarification plus fréquents. Elles incluent les produits tirés d'honoraires (régimes Services administratifs seulement, soins dentaires).</li> <li>• La rentabilité dépend principalement de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les primes et les honoraires en vigueur</li> <li>○ Le taux de maintien des primes</li> <li>○ Les affaires nouvelles</li> </ul> </li> <li>• Les résultats techniques d'une période à l'autre (p. ex. : mortalité, morbidité) peuvent aussi influencer la rentabilité.</li> </ul>
Individuelle – protection	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En général, les affaires d'assurance individuelle présentent un profil de rentabilité à plus long terme et sont plus sensibles aux tendances en matière de résultats techniques. Les primes sont investies pour tirer un rendement des sommes requises pour couvrir le passif.</li> <li>• Cela inclut des produits moins sensibles aux taux d'intérêt avec des composantes de placement importantes qui génèrent des produits grâce à des honoraires (p. ex. : produits Vie universelle en Asie)</li> <li>• La rentabilité dépend de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La conservation des affaires en vigueur</li> <li>○ Les affaires nouvelles</li> <li>○ Les cotisations à des placements</li> </ul> </li> <li>• Les résultats techniques du marché ont une incidence sur les produits nets tirés de placements générés par les actifs du fonds général couvrant les activités d'assurance individuelle et les revenus découlant des produits avec transfert de risque (p. ex. : les contrats d'assurance-vie universelle à capital variable)</li> <li>• Les résultats techniques d'une période à l'autre (p. ex. : mortalité, morbidité) peuvent aussi influencer la rentabilité.</li> </ul>